

PARTICULIERS

TARIFS DES OPERATIONS & SERVICES AU 01/04/2015

Prix en euros, exprimés taxes incluses
lorsque celles-ci sont dues.

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| Extrait standard des tarifs | 4 |
| Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte | 5 |
| Ouverture, transformation, clôture | |
| Relevés de compte | |
| Tenue de compte | |
| Services en agence | |
| Dates de valeur et délai d'encaissement | |
| Succession | |
| Banque à distance | 8 |
| Par Internet | |
| Par Téléphone | |
| Par Automate | |
| Vos moyens et opérations de paiement | 10 |
| Cartes | |
| Services liés à la carte bancaire | |
| Virements SEPA | |
| Prélèvements SEPA | |
| Chèques | |
| Offres groupées de services | 13 |
| Affinéa, la convention personnalisée | |
| Cadencia | |
| Conventions de Relations (plus commercialisées) | |
| Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité (OCF) | |
| Irrégularités et incidents | 15 |
| Commission d'intervention | |
| Opérations particulières | |
| Incidents de paiement | |
| Découverts et crédits | 17 |
| Facilités de caisse et/ou découvert | |
| Crédits à la consommation | |
| Crédits immobiliers | |
| Les garanties | |
| Les cautions | |
| Avenants pour tous types de crédits | |
| Autres prestations | |
| Épargne et placements financiers | 20 |
| Épargne bancaire | |
| Placements financiers | |
| Gestion sous mandat (Atlantique Mandats) | |
| Assurances et prévoyance | 22 |
| Opérations bancaires à l'international | 24 |
| Avantages spécifiques réservés aux jeunes (- de 28 ans) | 25 |
| Résoudre un litige | 27 |



A = Produits ou services inclus ou bénéficiant d'avantages tarifaires dans le cadre de la convention personnalisée Affinéa.



Ce pictogramme identifie sur vos relevés de compte les opérations correspondant à vos frais bancaires. Afin de vous offrir une meilleure lisibilité sur nos tarifs, un récapitulatif de ces frais figure en fin de votre relevé de compte. Depuis janvier 2009, vous recevez également le récapitulatif annuel des frais facturés sur votre compte au cours de l'année.

La liste détaillée des tarifs est disponible dans votre agence sur demande.

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS*

Les tarifs ci-dessous sont indiqués hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Liste des services

| | Tarifs à l'unité (sauf indication contraire) |
|---|--|
| • Abonnement à des services de banque à distance 30,00/an (Internet) Cyberplus ⁽¹⁾ | 2,50/mois |
| • Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte (par SMS ou courriel) (réservé aux abonnés Cyberplus) | Gratuit |
| • Cotisation carte de paiement internationale (Visa Classic, Visa Classic Facelia, ou Mastercard) – à débit immédiat – à débit différé | 38,00/an 47,00/an 27,00/an |
| • Cotisation carte de paiement à autorisation systématique (Visa Electron) | |
| • Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque (cas d'un retrait en euros dans la zone euro avec une carte de paiement internationale) (Visa Classic, Visa Classic Facelia, ou Mastercard) – par retrait (à partir du 5 ^{ème} retrait par mois) | 0,80/retrait |
| • Frais par virement occasionnel (cas d'un virement SEPA) – en agence – par Internet | Gratuit Gratuit |
| • Paiement d'un prélèvement SEPA – frais de mise en place d'un mandat de prélèvement – frais par paiement d'un prélèvement | Gratuit Gratuit |
| • Commission d'intervention (par opération) (avec un plafond de 40,00 euros par jour et 80,00 euros par mois) | 8,00 |
| • Cotisation à une offre d'assurance de perte ou vol des moyens de paiement - Sécuriplus | 21,00/an |
| • Frais de tenue de compte 24,60/an (Tarif mensuel prélevé trimestriellement) | 2,05/mois |

* Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes et sur Internet un extrait standard des tarifs.

⁽¹⁾ Hors coût du fournisseur d'accès à Internet.

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Ouverture, transformation, clôture

- | | Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire) |
|--|--|
| • Ouverture d'un compte avec signature de la Convention de Compte | Gratuit |
| • Aide au changement de domiciliations bancaires (offre d'aide à la mobilité bancaire) | Gratuit |

Vous ouvrez un nouveau compte, nous nous chargeons de la domiciliation de tous vos virements et prélèvements. Vous déménagez, nous nous engageons à faciliter vos démarches de transfert de compte(s) vers une autre Banque Populaire ou vers notre e-agence. N'hésitez pas à consulter votre conseiller ou à vous reporter au "Guide de la Mobilité", disponible dans votre agence et sur notre site Internet.

- | | Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire) |
|--|--|
| • Liste de vos opérations récurrentes et automatiques | Gratuit |
| • Clôture de compte : – compte de dépôt – compte épargne (PEL, CEL...) | Gratuit Gratuit Gratuit |
| • Transfert de compte vers une autre Banque Populaire (tous types de comptes) | Gratuit |
| • Transfert de compte vers un autre établissement : – compte épargne (PEL, CEL, PEP, PEA espèces) – compte titres ordinaires ou PEA – frais par ligne – forfait minimum | 70,00 9,50 70,00 35,00 |
| • Désolidarisation de compte joint | Gratuit |
| • Services Bancaires de Base (dans le cadre du Droit au Compte) se composant, entre autres, des produits et services suivants : | |

Pour les clients titulaires des Services Bancaires de Base, en cas d'incident, les commissions d'intervention sont de 4 €/opération, plafonnées à 5 opérations/mois (et 2/jour).

Droit qui vous permet, si vous n'avez pas ou plus de compte de dépôt et si une banque refuse de vous en ouvrir un, de demander à la Banque de France de désigner une banque où vous pourrez bénéficier gratuitement d'un compte et des services bancaires de base prévus par la réglementation.

- l'ouverture, la tenue et la clôture du compte
- un changement d'adresse par an
- la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire
- la domiciliation de virements bancaires
- l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte
- la réalisation des opérations de caisse
- l'encaissement de chèques et de virements bancaires
- les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte
- les paiements par prélèvement, titre interbancaire de paiement ou virement bancaire
- des moyens de consultation à distance du solde du compte (Tonalité+ ou SMS+)
- une carte de paiement à autorisation systématique (Visa Electron)
- deux chèques de banque par mois

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Relevés de compte

| | Tarifs à l'unité (sauf indication contraire) |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Relevé de compte électronique (format PDF) (réservé aux abonnés Cyberplus et Cyberplus Découverte) ou relevé de compte envoyé par courrier (papier) <ul style="list-style-type: none"> – mensuel Gratuit – par quinzaine 16,72/an 4,18/trim. – décadaire 33,60/an 8,40/trim. – hebdomadaire 50,00/an 12,50/trim. – quotidien 160,00/an 40,00/trim. • Relevé de compte électronique + maintien du relevé papier 10,80/an 0,90/mois • Relevé de compte mensuel en braille Gratuit • Relevé de compte sur un automate Banque Populaire Gratuit • Carnet de bord - Synthèse du fonctionnement de vos comptes A <ul style="list-style-type: none"> – papier : synthèse annuelle 10,40 – internet : synthèse 12 mois glissants (réservé aux abonnés Cyberplus) Gratuit | |

Pour gérer votre patrimoine financier, vous pouvez disposer de relevés dédiés :

- **Relevé Patrimonial** (abonnement annuel) **A** **28,30**
- **Relevé ISF** (abonnement annuel) **A** **28,30**

Tenue de compte

- **Frais de tenue de compte** **24,60/an** **A** **2,05/mois**
(Tarif mensuel prélevé trimestriellement non facturé aux jeunes de moins de 18 ans)

Frais perçus par la banque ou l'établissement de paiement pour la gestion du compte.

- **Délivrance d'un RIB ou IBAN** **Gratuit**
- **Frais de recherche d'adresse (NPAI)** **18,00**
- **Gestion de compte inactif** **60,00/an** **15,00/trim.**
(Ces frais sont prélevés si le compte n'enregistre aucun mouvement pendant plus de 12 mois consécutifs)

Services en agence

- **Mise à disposition de fonds** **20,20**
(auprès d'une autre Banque Populaire)

Frais de recherche d'information(s) et/ou de document(s)

(hors champ d'application de la Directive Européenne sur les Services de Paiement, article L.133-1 du Code Monétaire et Financier)

- | | Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire) |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Frais de recherche simple sur information disponible en agence Gratuit • Frais de recherche sur information non disponible en agence (recherche archive) : <ul style="list-style-type: none"> – identité de l'émetteur d'un flux 2,30 – duplicata (relevé de compte, chèque émis) 2,30 – autre recherche mini 29,10 • Contestation non justifiée sur une opération 29,10/opération (espèce, carte, chèque, prélèvement, virement) • Frais de location de coffre-fort (abonnement annuel) <i>Nous consulter pour déterminer le volume et le niveau de garantie dont vous avez besoin (réduction de 50 % pour les sociétaires).</i> À partir de 82,78 | |

Dates de valeur et délai d'encaissement

La date de valeur sert de référence au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs dans le cadre d'opérations de paiement. Elle intègre les délais de traitement nécessaires à la réalisation de certaines opérations.

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Virement émis / Prélèvement / Chèque payé J <i>J = jour ouvré en débit en compte</i> • Virement reçu J <i>J = jour du règlement interbancaire</i> • Chèque remis à la Banque Populaire Atlantique J <i>J = jour de remise des chèques à l'agence avant 16H00 (du lundi au vendredi). Après 16H00 report au jour ouvré suivant.</i> • Délai d'indisponibilité sur remise de chèque sur compte de dépôt ou d'épargne 10 jours ouvrés <i>(Délai pendant lequel la Banque peut refuser une avance sur le chèque remis à l'encaissement. En cas d'application d'un tout autre délai, le client en sera informé.)</i> | |
|--|--|

Succession (transmission du patrimoine)

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Pour les avoirs inférieurs ou égaux à 200 € Gratuit • Pour les avoirs supérieurs à 200 € <ul style="list-style-type: none"> – mini 1 % – maxi 62,00 • Frais annuels pour dossiers non réglés, avec date d'ouverture à plus de 2 ans 62,00 • Frais pour résiliation de crédit 31,00 • Forfait en cas de communauté universelle 62,00 | |
|---|--|

BANQUE À DISTANCE

Par Internet

• Abonnement à des services de banque à distance

(Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)

Cyberplus Découverte⁽¹⁾ (2)

Abonnement permettant de consulter ses comptes sur Internet

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

Gratuit

Cyberplus Découverte vous permet d'accéder aux services de consultation de vos comptes (dernières écritures, solde de vos comptes, relevé de compte en ligne (format PDF) et à l'édition de vos R.I.B.

• Abonnement à des services de banque à distance

(Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)

Cyberplus⁽¹⁾ (2)

Abonnement permettant de consulter et de gérer ses comptes sur Internet

30,00/an **A** 2,50/mois

Votre abonnement vous permet de bénéficier, grâce à un accès sécurisé, des services suivants : consultation de vos comptes et portefeuilles boursiers, relevé de compte en ligne (format PDF), possibilité d'effectuer des virements internes et externes, des ordres de bourse et de gérer votre crédit renouvelable Facelia.

Autres services liés à l'utilisation d'Internet

(réservés aux abonnés Cyberplus)

• Mise à disposition d'un Pass Cyberplus pour la sécurisation des opérations en ligne

(frais en sus si envoi en urgent : 3,01 €

et fourniture de Pass supplémentaire : 9,94 €/Pass)

• Carte Pass Cyberplus (cotisation annuelle)

Gratuit

5,50

Lors de l'utilisation d'Internet, soyez vigilant et adoptez de bonnes pratiques. Votre Banque Populaire vous invite à aller sur le site : surfez-intelligent.dgmic.culture.gouv.fr

• Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte

Gratuit

Cette option vous permet de paramétrer des choix de réception d'alertes par sms ou e-mail :

- alerte sur solde de compte (selon le seuil de déclenchement que vous définissez)

- alerte sur opération (type d'opération, montant attendu)

• Confirmation de l'exécution d'un virement émis

Gratuit

• Accès à l'image des chèques remis et téléchargement

Gratuit

⁽¹⁾ Hors coût du fournisseur d'accès à Internet.

⁽²⁾ Le(s) service(s) souligné(s) correspond(ent) à celui (ceux) proposé(s) dans le cadre du produit mentionné.

Par Téléphone

Tonalité Plus et SMS+ permettent de connaître, à tout moment et sans abonnement, le solde du compte et les dernières opérations.

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

• Frais d'utilisation des services de banque à distance

(Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)

Serveur Vocal Tonalité Plus⁽²⁾

– composez le 0 821 01 01 50

ou depuis l'étranger +(33)1 41 86 24 24

0,118/min

• Accéder à votre pôle régional : composez le 02 72 79 40 40

Appel non surtaxé

• Frais d'utilisation des services de banque à distance

(Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)

SMS+⁽²⁾

– composez le 6 11 10 à partir de votre mobile

(hors coût d'un SMS facturé par votre opérateur)

0,35/envoi

• Abonnement à des services de banque à distance

(Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)

Moviplus⁽²⁾

(abonnement mensuel, 2 choix possibles)

– moviplus quotidien

45,60/an **A** 3,80/mois

– moviplus bi-hebdomadaire

22,80/an **A** 1,90/mois

Moviplus permet de recevoir sur téléphone mobile, le solde du compte, selon une périodicité adaptée à ses besoins.

Par Automate

• Service Bancaire National

Gratuit

Lors de déplacements hors de sa région habituelle, le Service Bancaire National attaché à la carte de paiement permet de consulter le solde de son compte sur l'ensemble des distributeurs Banque Populaire, de réaliser un virement vers un autre compte Banque Populaire et d'effectuer un retrait.

⁽²⁾ Le(s) service(s) souligné(s) correspond(ent) à celui (ceux) proposé(s) dans le cadre du produit mentionné.

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Cartes

La carte bancaire peut être à débit immédiat (votre compte sera débité à chaque utilisation), ou à débit différé (le débit global de vos achats sera effectué en fin de mois). Les retraits d'espèces sont toujours débités immédiatement. Les cartes Visa ou Mastercard Internationales permettent d'effectuer des opérations à l'étranger. Les cartes Visa 1^{er}, Visa Platinum et Visa Infinite sont associées à de nombreux services. En cas de perte ou vol de votre carte, appelez le 01 77 86 24 24 (appel non surtaxé, coût selon votre opérateur), 7 j/7, 24h/24 pour faire immédiatement opposition.

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

Cartes de paiement (cotisation annuelle)

| | |
|---|--------|
| • Cotisation carte Visa Electron à Autorisation Systématique ⁽¹⁾ | 27,00 |
| • Cotisation carte Visa Electron NRJ (dont personnalisation visuel carte pour les 12-17 ans) | 27,00 |
| • Cotisation carte Visa Classic ou Mastercard à débit immédiat ⁽¹⁾ | 38,00 |
| • Cotisation carte Visa Classic ou Mastercard à débit différé ⁽¹⁾ | 47,00 |
| • Cotisation carte Mastercard Foot à débit immédiat ⁽¹⁾ | 44,00 |
| • Cotisation carte Mastercard Foot à débit différé ⁽¹⁾ | 54,00 |
| • Cotisation carte Visa Premier ⁽¹⁾ | 122,00 |
| • Cotisation carte Visa Platinum ⁽¹⁾ | 195,00 |
| • Cotisation carte Visa Infinite | 319,00 |
| • Cotisation carte Visa Infinite (la 2 ^{ème} carte) | 213,00 |
| • e-Carte Bleue (-50% pour les moins de 28 ans) | 13,00 |

Cartes débit-crédit (cotisation annuelle)

La carte de débit-crédit permet de choisir d'effectuer des retraits ou des paiements, soit au comptant, soit en utilisant le crédit renouvelable associé à la carte.

| | |
|--|--------|
| • Cotisation carte Visa Classic FACELIA ^{(1) (2)} – à débit immédiat | 38,00 |
| – à débit différé | 47,00 |
| • Cotisation carte Visa Premier FACELIA ^{(1) (2)} | 122,00 |
| • Cotisation carte Visa Platinum FACELIA ^{(1) (2)} | 195,00 |

Cartes plus commercialisées (cotisation annuelle)

| | |
|---|-------|
| • Cotisation carte Visa Jeune à débit immédiat ⁽¹⁾ | 38,00 |
| • Cotisation carte Visa Jeune à débit différé ⁽¹⁾ | 47,00 |
| • Point Argent | 27,00 |
| • Cirrus (réservée aux 12-18 ans) | 20,00 |

⁽¹⁾ Une réduction de 50% est accordée à partir de la deuxième carte de même type ou de niveau inférieur sur le même compte (sauf carte Visa Infinite et offre groupée de services)

⁽²⁾ Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

Services liés à la carte bancaire

Services

- **Cartego : service de personnalisation du visuel carte bancaire** (pour chaque nouveau visuel et par an) 9,00

Service de personnalisation de la carte bancaire avec un visuel choisi dans une bibliothèque d'images, selon un thème particulier ou en téléchargeant une photo personnelle.

| | |
|--|-----------|
| • Réédition du code confidentiel de la carte | Gratuit |
| • Refabrication de carte en mode normal | Gratuit |
| • Refabrication de carte en mode urgent (72 h) | 12,60 |
| • Frais d'opposition de la carte à l'initiative du client en cas de perte, vol ou usage frauduleux dans la zone EEE ⁽¹⁾ | Gratuit |
| • Modification du plafond de paiement et/ou retrait suite à la demande du client | |
| – temporaire | 5,00 |
| – permanente | 5,00/trim |
| | 20,00/an |

Assurance perte et vol (Sécuriplus)

Information sur l'assurance en cas de perte et vol des moyens de paiement (cf rubrique Assurances et Prévoyance).

Effectuer des retraits avec la carte

Afin d'éviter les commissions liées aux retraits d'espèces aux distributeurs d'autres banques, pensez à utiliser les automates Banque Populaire.

| | |
|--|--------------|
| • Frais par retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (DAB) Banque Populaire en euros | Gratuit |
| • Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque de la zone euro | |
| – avec Visa Infinite ou Platinum | Gratuit |
| – avec Visa Premier (à partir du 9 ^{ème} retrait dans le mois) | 0,80/retrait |
| – avec Visa Classic, Mastercard ou Cirrus (à partir du 5 ^{ème} retrait dans le mois) | 0,80/retrait |
| – avec Visa Electron | 0,80/retrait |
| • Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque en devises (autres que l'euro) (cf. Rubrique Opérations bancaires à l'international) | |

Effectuer des paiements avec la carte

| | |
|--|---------|
| • Paiement en euros | Gratuit |
| • Paiement en devises (autres que l'euro) (cf. Rubrique Opérations bancaires à l'international) | |

⁽¹⁾ Voir détail zone EEE p. 26

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Virements SEPA

Remarque : pour les virements en devises hors euros ou impliquant un pays hors de l'EEE⁽¹⁾, cf Rubrique Opérations bancaires à l'international.

Réception d'un virement SEPA

• Occasionnel ou permanent

Gratuit

Émission d'un virement

• Frais par virement occasionnel

- au guichet de votre agence
- par Internet
- au DAB Banque Populaire

Gratuit
Gratuit
Gratuit

• Frais par virement permanent

- au guichet de votre agence
- par Internet

Gratuit
Gratuit

• Opposition à un virement avant exécution

Gratuit

• Révocation définitive d'un virement permanent

(retrait du consentement)

Gratuit

Prélèvements SEPA/TIP

• Frais de prélèvement

- mise en place d'un mandat de prélèvement
- par prélèvement

Gratuit
Gratuit

• Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP)

Gratuit

• Opposition à un prélèvement SEPA avant exécution

(révocation d'une échéance de prélèvement)

Gratuit

• Opposition définitive à un mandat de prélèvement SEPA

(retrait du consentement)

Gratuit

Chèques

• Remise de chèque(s)

Gratuit

• Paiement d'un chèque

Gratuit

• Renouvellement automatique de chéquier

Gratuit

• Frais d'envoi de chéquier à domicile

(+ frais postaux d'envoi en recommandé avec AR)

Gratuit

• Frais d'émission d'un chèque de banque

Dans la limite de 2 par mois, 12,80 € par chèque au-delà.

Gratuit

• Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

À la mise en place, tarif unique quel que soit le nombre de chèques.

15,00

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

⁽¹⁾ Voir détail zone EEE page 26.

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Cotisation à une offre groupée de services – AFFINEA, la convention personnalisée

Choisissez les produits qui vous conviennent et bénéficiez de remises progressives et permanentes.

2 produits obligatoires⁽³⁾

Une carte au choix

Débit immédiat

Débit différé

| | | |
|--|----------------|----------------|
| – Visa Electron | 2,25 par mois | - |
| – Visa Classic | 3,17 par mois | 3,92 par mois |
| – Visa Classic Facélia ⁽²⁾ | 3,17 par mois | 3,92 par mois |
| – Mastercard | 3,17 par mois | 3,92 par mois |
| – Visa Premier | 10,17 par mois | 10,17 par mois |
| – Visa Premier Facélia ⁽²⁾ | 10,17 par mois | 10,17 par mois |
| – Visa Platinum | 16,25 par mois | 16,25 par mois |
| – Visa Platinum Facélia ⁽²⁾ | 16,25 par mois | 16,25 par mois |
| – Visa Infinite | 26,59 par mois | 26,59 par mois |

et l'assurance des moyens de paiement

– Assurance perte ou vol des moyens de paiement (Sécuriplus) 1,75 par mois

⁽³⁾ Les frais de tenue de compte (2,05 €/mois) sont intégrés dans la convention et ainsi bénéficient de la réduction applicable.



Des produits et services de la gestion quotidienne

| | |
|---|---------------------------|
| – Gestion des comptes par Internet avec Cyberplus | 2,50 par mois |
| – Offre Mobilité Internationale | 12,50 par mois |
| – Fructi-Facilités | 1,55 par mois |
| – Fructi-Budget | à partir de 2,36 par mois |
| – Moviplus | à partir de 1,90 par mois |
| – Crescendo | 1,41 par mois |
| – Relevé ISF | 2,36 par mois |
| – Relevé patrimonial | 2,36 par mois |



Et bénéficier de réductions tarifaires progressives sur les tarifs unitaires des produits et services souscrits

| | | |
|------------------------------------|---|----------------|
| – 3 produits ou services | > | 15 % de remise |
| – 4 produits ou services | > | 20 % de remise |
| – 5 (ou plus) produits ou services | > | 25 % de remise |

Ces remises s'appliquent aussi sur la carte choisie et l'assurance des moyens de paiement.

Les avantages complémentaires

Produits offerts

– Programme de Fidélité (réservé aux sociétaires)

Réduction additionnelle sur le tarif unitaire des produits souscrits dans la convention

40 % de réduction supplémentaire⁽⁴⁾ pour les clients âgés de 16 à 25 ans inclus
20 % de réduction supplémentaire⁽⁴⁾ pour les clients âgés de 26 à 28 ans inclus
15 % de réduction supplémentaire⁽⁴⁾ pour la souscription de deux conventions au sein d'un couple
10 % de réduction supplémentaire⁽⁴⁾ pour les clients équipés d'une convention professionnelle
10 % de réduction supplémentaire⁽⁴⁾ pour les clients ACEF / CASDEN

⁽²⁾ Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

⁽⁴⁾ Toutes les remises ne sont pas cumulables. Pour plus d'information, contactez votre conseiller.

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Horizon
(réservée aux 12-15 ans)

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

24,00/an 2,00/mois

Cadencia (réservée aux clients des agences
Banque Privée) (Hors options)

- **Cadencia Premier** 256,80/an 21,40/mois
- **Cadencia Platinum** 316,80/an 26,40/mois
- **Cadencia Infinite** 448,80/an 37,40/mois

**Offre d'accompagnement de la
Clientèle en situation de Fragilité (OCF)**

- **OCF** 36,60/an 3,00/mois

Pour les clients en situation de fragilité bancaire, la Banque Populaire Atlantique propose une offre groupée de services spécifiques de nature à limiter les frais en cas d'incident de paiement (dans les conditions visées par l'article L312.1.3 alinéa 2 du Code Monétaire et Financier).

Les produits et services inclus

- La tenue, la fermeture et l'ouverture du compte de dépôt
- 1 carte de paiement à autorisation systématique Visa Electron
- Le dépôt ou le retrait d'espèces dans votre agence
- 4 virements mensuels SEPA, dont au moins 1 virement permanent
- Des paiements par prélèvements SEPA illimités
- 2 chèques de banque par mois
- Un moyen de consultation du compte à distance ainsi que la possibilité d'effectuer à distance des opérations de gestion vers un autre compte du titulaire au sein du même établissement (Cyberplus OCF)
- 1 système d'alertes sur le niveau de solde du compte (forfait d'alertes)
- La fourniture de relevés d'identités bancaires
- 1 changement d'adresse par an

Pour les clients sans chéquier titulaires d'une OCF, en cas d'incident, les frais de commissions d'intervention sont de 4 €/opération, plafonnés à 5 opérations/mois et les forfaits de frais de rejet sur prélèvement sont plafonnés au montant du paiement rejeté dans la limite de 10,00 €/rejet et 3 rejets/mois.

Cotisation à une offre groupée de services - Equipage (plus commercialisée)

| | Equipage Prélude | Equipage Privilage | Equipage Prestige | | |
|---|------------------------------|--|------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------|
| Services essentiels inclus : | | | | | |
| • Frais de fonctionnement de compte | X | X | | | X |
| • Sécuriplus : assurance de vos moyens de paiement | X | X | | | X |
| • Cyberplus : banque à distance (Internet) | X | X | | | X |
| Cartes bancaires | Visa Electron | Visa Classic, Visa Classic Facelia, Mastercard | Visa Premier, Visa Premier Facelia | Visa Platinum, Visa Platinum Facelia | Visa Infinite |
| Prix de votre Convention | 6,75/mois 81,00/an | 8,30/mois 99,60/an | 13,05/mois 156,60/an | 17,90/mois 214,80/an | 26,90/mois 322,80/an |
| Facilités de caisse : franchise de perception des agios | 1,50 € offert/trim. | 3,00 € offert/trim. | | 4,50 € offert/trim. | |
| Carnet de bord Internet : synthèse du fonctionnement de votre compte | X | X | | X | |
| BP Infos : information juridique | X | X | | X | |

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Commission d'intervention

- **Frais par opération** 8,00
- plafond journalier 40,00
- plafond mensuel 80,00

La commission d'intervention correspond à la somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier.

Opérations particulières

- **Frais par Saisie** (Saisie Attribution, Opposition à Tiers Détenteur, Saisie à Tiers Détenteur ou Avis à Tiers Détenteur) – forfait de traitement
 - sur compte créditeur (avoirs bloqués) 75,90
 - sur compte débiteur (avoirs non saisissables) 45,00
- **Frais pour opposition administrative** (Frais proportionnels au montant de l'incident) 10%
 - sur compte créditeur (avoirs bloqués) Maxi 75,90
 - sur compte débiteur (avoirs non saisissables) Maxi 45,00

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Incidents de paiement

Les incidents liés aux chèques

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

Attention aux conséquences de l'émission d'un chèque sans provision ! Le rejet d'un chèque pour défaut de provision entraîne l'interdiction immédiate d'émettre des chèques sur l'ensemble de vos comptes, dans toutes les banques ainsi que l'inscription au Fichier Central des Chèques, recensant les personnes frappées d'interdiction bancaire. Cette interdiction s'applique pour une durée de 5 ans. La levée de l'interdiction peut cependant être obtenue à tout moment, dès le paiement du chèque en interdiction.

• Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision⁽¹⁾

- inférieur ou égal à 50 € 22,00⁽²⁾
- supérieur à 50 € 42,00⁽²⁾

Le forfait de frais de rejet d'un chèque comprend : la lettre d'information préalable au rejet (lettre Murcef), les frais de rejet, l'envoi de la lettre d'injonction, la déclaration à la Banque de France, la délivrance d'un certificat de non paiement, le blocage de la provision pour la régularisation, les frais de représentation et la demande de mainlevée d'interdiction bancaire.

- **Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision** 9,60
(inclus dans le forfait de frais en cas de rejet de l'opération)
- **Chèque émis en période d'interdiction bancaire** 25,00
- **Chèque remis et retourné impayé pour motif autre que sans provision** 9,80
- **Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques** 40,00

Les incidents liés aux autres moyens de paiement

• Forfait de rejet de prélèvement, d'un virement, d'un TIP ou d'un télévirement pour défaut de provision⁽¹⁾

- (pour absence de provision suffisante)
- inférieur à 20 € Montant de l'opération
 - supérieur ou égal à 20 € 12,00⁽²⁾

Ce montant forfaitaire comprend : les frais de rejet, la notification du refus d'exécution de l'ordre de paiement et les frais de représentation.

- **Mise en opposition d'une carte par la banque pour utilisation abusive** 25,00

⁽¹⁾ Quelles que soient la devise, la provenance et la destination de l'opération.

⁽²⁾ Ces frais n'intègrent pas la commission d'intervention. Elle sera facturée séparément.

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Facilités de caisse et/ou découvert

Le solde du compte doit être maintenu créditeur. Une certaine souplesse de gestion peut toutefois être accordée par la mise en place d'une autorisation de découvert. Le coût total du découvert dépendra alors de son montant et de la durée pendant laquelle le compte sera débiteur.

- **Frais fixes d'arrêté de compte trimestriel** 15,00
(si plus de 1,50 € d'intérêts débiteurs dans le trimestre)
- **Découvert du compte** TBB+12
– intérêts débiteurs au taux de
TBB = Taux de Base Bancaire (7,10 % au jour de cette édition)

Les intérêts débiteurs correspondent au coût du crédit avancé par la banque pour couvrir le débit intervenu sur le compte insuffisamment approvisionné. Ils sont calculés au taux nominal prévu dans la convention de compte de dépôt indexé sur le Taux de Base de votre banque. Le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) est précisé sur votre relevé de compte et est limité au plafond légal en vigueur au jour de l'arrêté.

Crédits à la consommation

- **PREVair / AUTOVair** 50,00
– frais de dossier forfaitaires

PREVair : pour financer vos travaux d'économies d'énergie à taux préférentiel.

AUTOVair : pour financer un véhicule "propre" à conditions préférentielles.

- **Prêt personnel :** 1 %
– frais de dossier - coût proportionnel au montant du prêt
– minimum 50,00
- **Assurance décès invalidité (DPTIA*)** À partir de 4,70/mois
(Pour 10 000 € empruntés)
Autres montants et conditions, consultez le barème auprès de votre agence.

* DPTIA : Décès Perte Totale et Irréversible d'Autonomie.

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

Crédits immobiliers

| | Tarifs à l'unité (sauf indication contraire) |
|---|--|
| • Prêt Épargne Logement | Pas de frais de dossier |
| • Prêt à Taux Zéro | Pas de frais de dossier |
| • Eco-prêt à Taux Zéro | Pas de frais de dossier |
| • Autres types de prêts immobiliers (y compris prêts relais) : | |
| – frais de dossier - coût proportionnel au montant du prêt | 1 % |
| – minimum | 150,00 |
| • Assurance décès invalidité incapacité (pour 10 000 € empruntés) | |
| – DPTIA IT* (selon l'âge à l'adhésion et au terme du prêt) | À partir de 1,90/mois |
| – DPTIA* (selon l'âge à l'adhésion et au terme du prêt) | À partir de 1,35/mois |

Des offres spécifiques sont dédiées à la clientèle de fonctionnaires ACEF et CASDEN et au microcrédit (financement et cautionnement).

Les garanties

| | |
|---|---------|
| • Frais de gage sur véhicule | 166,00 |
| • Nantissement de compte PEP** | 260,00 |
| • Nantissement de comptes titres financiers cotés et non cotés** | 260,00 |
| • Nantissement de parts SCI/SCM/SCP/sociétés non cotées/SCPI** | 468,00 |
| • Hypothèque maritime, fluviale et aérienne | 260,00 |
| • Délégation sur produits assurance vie capitalisation** | 260,00 |
| • Frais d'étude pour délégation d'assurance | Gratuit |

Mainlevée de garantie

| | |
|---|--------|
| • Gage sur véhicule | 110,00 |
| • Garanties réelles | |
| – mainlevée par notaire (frais notaires en sus) | 170,00 |
| – autres mainlevées** | 60,00 |

Les cautions

| | |
|--|---------|
| • Information caution | Gratuit |
| • Caution et avals donnés par la Banque Populaire | |
| – commission proportionnelle (prélevée mensuellement) | 2%/an |
| – minimum par mois | 3,18 |
| • Mise en place d'une caution bancaire | |
| – caution de passif | 70,00 |
| – autres cautions | 25,00 |

* DPTIA : Décès Perte Totale et Irréversible d'Autonomie / IT : Invalidité de Travail.

** Gratuit si produit détenu à la Banque Populaire.

Avenants pour tous types de crédits

| | Tarifs à l'unité (sauf indication contraire) |
|--|--|
| • Frais d'avenant (sur capital restant dû) (modification, réaménagement durée de crédit, autres) | 1 % |
| – coût minimum | 160,00 |
| • Renégociation de taux | |
| – coût proportionnel au gain | 10 % |
| – coût minimum | 1000,00 |
| • Clause de modularité (à chaque exercice de la clause) | 100,00 |
| • Changement date de prélèvement ou compte support | 20,00 |

Autres prestations

| | |
|--|---------|
| • Attestations et recherches diverses (dont attestation d'intérêts) | 15,55 |
| • Frais de demande d'états cadastraux | 38,00 |
| • Frais de demande de relevé d'état hypothécaire (refacturation coût de la conservation des hypothèques) | |
| • Duplicata du tableau d'amortissement | Gratuit |
| • Délivrance de décompte | 75,00 |

Remboursement anticipé

| | |
|---|----------------------------|
| • Indemnités de remboursement anticipé (maxi, sur capital restant dû) | 6 mois d'intérêts 3,00% |
|---|----------------------------|

Echéance impayée

| | |
|---|--------------------|
| • Régularisation d'échéances impayées - intérêts de retard (pour toute régularisation au-delà du 6 ^{ème} jour de la date d'échéance prévue au contrat) | Taux du prêt +3 |
|---|--------------------|

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Épargne bancaire

• Bénéficiaire d'une épargne disponible

Livret A, Livret Développement Durable, Livret d'Épargne Populaire, Compte Sur Livret Fidelis, CODEVair.

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

Ces solutions vous permettent de faire fructifier votre épargne tout en plaçant et en retirant votre argent lorsque vous le souhaitez.

• Épargner en vue d'un projet immobilier

Compte Épargne Logement, Plan Épargne Logement.

• Épargner pour vos enfants

Livret 1^{er} pas (jusqu'à 12 ans), Livret Jeunes (12-25 ans), Plan Épargne Enfant.

• Crescendo

Alimentation automatique de votre épargne selon les disponibilités de votre compte de dépôt (par an)

A 16,90

Dynamiser votre épargne

Placements à terme, Assurance Vie, PEA... de nombreuses possibilités de placements vous sont proposées afin d'optimiser votre patrimoine ou de préparer votre retraite. Consultez votre conseiller afin de trouver la solution d'épargne la mieux adaptée à vos besoins.

Placements financiers

• Ouverture d'un compte titres ordinaire ou d'un PEA

Gratuit

Frais de courtage bourse

La facturation des ordres de bourse dépend principalement de la Place sur laquelle les titres sont négociés, du montant de votre ordre et du canal de transmission choisi (Internet ou téléphone).

• Ordres de bourse Euronext

| | Téléphone | Internet |
|------|-----------|----------|
| % | 1,4% | 0,6% |
| Mini | 14,90 € | 8,90 € |

• Ordres de bourse hors Euronext

| | Téléphone | Internet |
|------|-----------|----------|
| % | 1,4% | 0,6% |
| Mini | 59,90 € | 46,90 € |

• Souscription d'OPCVM (actions, obligations, monétaires...)

– OPCVM Banque Populaire
(hors droits d'entrée éventuels)

– OPCVM hors Banque Populaire

Gratuit

27,90

• Ordre transmis et non exécuté

2,00

• Ordres de bourses sur titres non cotés

- frais ouverture de dossier
- frais par opération
- frais de gestion (annuels)

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

100,00
50,00
50,00

Droits de garde

Droits de garde (annuels)

Le calcul des droits de garde correspond aux frais fixes de gestion du portefeuille + forfait par ligne de titres détenue + commission proportionnelle sur le montant du portefeuille.

| | Frais fixe (gestion du portefeuille) | Forfait par ligne (maxi 7 lignes facturées)* | Commission proportionnelle* |
|---------------|--|--|--------------------------------|
| Euronext | 25,00 € | 3,50 € | 0,22 % |
| Hors Euronext | | 20,00 € | 0,40 % |

* Gratuit pour les OPCVM et les emprunts émis par la Banque Populaire.

Les frais fixes de gestion, le forfait par ligne et la commission proportionnelle sont gratuits pour les parts sociales et le titre Natixis.

Autres produits et services

• Atlantique Bourse Conseil (par an)

400,00

Avec Atlantique Bourse Conseil, bénéficiez par téléphone d'une information privilégiée sur des opportunités d'achat ou de vente sur le marché Actions.

• Hisséo : virement permanent sur compte espèces PEA

Gratuit

Gestion sous mandat (Atlantique Mandats)

Compte titres ordinaire et PEA

• Frais de mise en place de mandat

Maxi 120,50

• Commission semestrielle de gestion financière HT

– sur encours détenus

Maxi 0,20%

– minimum

74,75

• Droit de garde

2 x tarif standard

• Frais de courtage

tarif standard

Assurance Vie

• Commission annuelle de gestion financière

– minimum

À partir de 0,15%

200,00

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

Assurer vos moyens de paiement

- **Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement - Sécuriplus**

A 21,00/an

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

Réduction de 50 % en cas de souscription d'une 2^e assurance sur le même compte.

Assurance des chèquiers et cartes bancaires en cas de perte ou de vol, en France comme à l'étranger, garantissant le remboursement des clés et papiers s'ils sont perdus ou volés simultanément.

Cette assurance fonctionne également si l'on vous dérobe vos espèces lors d'un retrait au distributeur.

Pour faire opposition, appelez le 01 77 86 24 24 (appel non surtaxé), 7j/7, 24h/24.

Votre assurance personnelle

- **Assur-BP Santé**

Sur devis

Contrat complémentaire santé qui prévoit le remboursement des frais de soins.

- **Protection Juridique**

72,00/an

Contrat fournissant les moyens juridiques et financiers nécessaires pour aider à trouver prioritairement une solution amiable, ou, à défaut, judiciaire, à un litige garanti.

- **MAV** (Multirisque des Accidents de la Vie)

Sur devis

Pour faire face financièrement aux conséquences d'un accident de la vie, l'assurance Multirisque des Accidents de la Vie garantit le versement d'une indemnité pouvant aller jusqu'à 1 million d'euros ainsi que des services d'assistance essentiels (mise à disposition d'une aide ménagère, prise en charge des enfants, soutien particulier dans les démarches administratives et sociales...)

- **Autonomis**

Sur devis

(tarif calculé selon l'âge de l'assuré et le niveau de garantie choisi)

Contrat d'assurance assurant le versement d'une rente mensuelle, d'un capital équipement forfaitaire et des services d'assistance indispensables pour faire face aux conséquences souvent lourdes de la perte d'autonomie.

- **Plan Fructi-Obsèques**

Sur devis

(tarif calculé selon l'âge de l'assuré et le niveau de garantie choisi)

Contrat de prévoyance permettant de financer ses obsèques par le versement d'un capital en cas de décès, avec de nombreux services intégrés : respect des volontés, aide à l'organisation des obsèques...

Protéger vos enfants

- **Assur - BP Enfant**
- **Assur - BP Horizon**

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

Sur devis

Sur devis

Assur - BP Horizon offre aux jeunes de moins de 28 ans, une assurance personnelle et une assurance logement (responsabilité civile, assistance en cas d'accident, indemnisation en cas d'incendie, dégât des eaux, dommage aux biens mobiliers, vol...).

Assurer l'avenir de vos proches

- **Fructi-Famille ou Tisséea**

Sur devis

Ces contrats de prévoyance permettent de mettre sa famille à l'abri de tout souci financier en cas de décès ou d'invalidité absolue ou définitive, par le versement à ses proches d'un capital exonéré d'impôt, de droits de succession* et de prélèvements sociaux.

- **Fructi-Facilités**

Assurez votre compte bancaire en cas de décès « toutes causes » afin de protéger vos ayants droits

A 18,55/an

- **Fructi-Budget**

En cas de décès par accident, vos ayants droits sont assurés de pouvoir couvrir leurs charges mensuelles pendant 12 mois

– option 1 - 1 500 € par mois

– option 2 - 3 000 € par mois

A 28,35/an

A 54,25/an

Assurer vos biens

- **Assur - BP Auto**
- **Assur - BP Habitat**

Sur devis

Sur devis

La souscription d'un contrat d'assurance est un acte important. Il est donc essentiel de bien connaître le niveau de couverture et les services associés à votre assurance. Votre conseiller de clientèle se tient à votre disposition pour vous guider dans le choix d'une assurance adaptée à votre situation et vous fournir toute information complémentaire nécessaire.

Protéger votre domicile contre le vol et l'intrusion

- **Tranquil'Habitat**

Sur devis

Contrat de télésurveillance basé sur la dissuasion, la détection à distance, le contrôle et l'intervention. Renseignez-vous auprès de votre conseiller de clientèle.

Informations juridiques et pratiques

- **BP Infos : information pratique, juridique ou technique**

6,83/an

* Dans la limite de la législation en vigueur

OPÉRATIONS BANCAIRES À L'INTERNATIONAL⁽¹⁾

Chèques de voyage et achat de devises⁽²⁾

- **Achat/vente billets devises** 4,40
- **Achat chèques de voyages devises** 2 % (mini 4,40)
- **Vente chèques de voyages devises** 4,40

Opérations par carte bancaire⁽¹⁾

- **Paiement par carte bancaire en devises**
 - commission fixe Gratuit
 - commission proportionnelle au montant de la transaction 2,10 %
- **Retrait d'espèces à un distributeur en devises**
 - commission fixe 3,00
 - commission proportionnelle au montant du retrait 2,10 %
- **Offre Mobilité Internationale** 150,00/an **A** 12,50/mois

Forfait permettant la prise en charge de l'ensemble de vos opérations par carte bancaire à l'international ainsi qu'un virement maximum par mois.

Virements vers l'étranger⁽¹⁾

- **Virement émis en euros vers un pays hors EEE*** 22,70
- **Virement émis en devises** (hors commission de change) 22,70
- **Mise à disposition** (hors commission de change) 39,30

Vos flux en provenance de l'étranger⁽¹⁾

- **Virement en euros en provenance autre que EEE*** 22,70
- **Virement en devises sans cession** 22,70
(hors commission de change)
- **Commission de réparation** 11,20
(coordonnées bancaires erronées)
- **Encaissement chèque inférieur ou égal à 1 000 € supérieur à 1 000 €** 13,70 22,70
(hors éventuelle commission de change + frais de virement si crédit après encaissement)
- **Frais d'impayé sur chèque étranger remis + frais de correspondant + commission de change sur le montant du chèque au cours du jour du rejet** 20,40
- **Modifications, corrections, avis de sort** 47,40

Vos commissions de change

Attention, le cours de change appliqué est celui en vigueur le jour de la transaction.

- **Commission de change** 14,20

⁽¹⁾ Opérations en devises hors Euro, Franc Pacifique, Leu Roumain et Couronne Suédoise ou impliquant un pays hors EEE*

⁽²⁾ Disponibilité des fonds...

* EEE : Espace Economique Européen (voir détail page 26)

AVANTAGES SPÉCIFIQUES RÉSERVÉS AUX JEUNES (- DE 28 ANS)

Votre Convention de Relations

- **Horizon** (réservée au 12-15 ans) 24,00/an 2,00/mois
- **Affinéa** (pour les 16-28 ans) À partir de 39,00/an À partir de 3,25/mois
(voir détails page 13)

Vos services

- **Offre Mobilité Internationale** 150,00/an **A** 12,50/mois

Forfait permettant la prise en charge de l'ensemble de vos opérations par carte bancaire à l'international ainsi qu'un virement maximum par mois.

Vos moyens de paiement (cotisation annuelle)

- **Cotisation carte de paiement Visa Electron NRJ** 27,00
(visuel offert pour les 12-17 ans)
- **Personnalisation visuel carte NRJ** 3,00
(à partir de 18 ans)
(abonnement annuel en plus de la cotisation carte)
- **e-Carte Bleue** 6,50

Votre épargne

- **Livret Jeune** (12-25 ans)

Bénéficiez d'une rémunération attractive et exonérée de prélèvements sociaux et fiscaux.

Vos financements

- **Prêt Etudes / Prêt Apprenti / Prêt Rentrée / Prêt Permis à 1 € / Prêt « Avance 1^{ers} salaires » / Prêt « Je m'installe » / Caution Jeunes Locataires** Frais de dossier offerts

Des offres de cautionnement spécifique sont également proposées pour les Etudiants affiliés et/ou adhérents LMDE, permettant de les dispenser de la caution personnelle des parents.

Votre assurance

- **Assur - BP Horizon** Sur devis

Zone EEE : Espace Economique Européen, composé des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède.

Zone SEPA : Single Euro Payments Area - Espace unique de paiements en euros, composé des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Saint Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse.

Zone EURO : composée des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.

Le crédit renouvelable Facelia est un produit de :
NATIXIS FINANCEMENT

Société anonyme au capital de 60 793 320 euros
Siège social : 5, rue Masseran 75007 PARIS
439 869 587 RCS PARIS.
Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS
sous le numéro 07 022 393.

Sécuriplus, Multirisque des Accidents de la Vie, Autonomis et Fructi-Budget sont des produits de :
ABP PREVOYANCE

Société anonyme au capital social de 8 433 250 euros
Siège social : 30, avenue Pierre Mendès-France 75013 PARIS
352 259 717 RCS PARIS
Entreprise régie par le Code des Assurances.
Assurances Banque Populaire Prévoyance est une filiale
de Natixis Assurances.

Fructi-Facilités, Fructi-Famille et l'assurance emprunteur sont des produits de :
ABP VIE et ABP PREVOYANCE.

Société anonyme au capital social de 481 873 068,50 euros
Siège social : 30, avenue Pierre Mendès-France 75013 PARIS
399 430 693 RCS PARIS
Entreprise régie par le Code des Assurances.

Assur - BP Enfant, Assur - BP Horizon, Assur - BP Santé, Assur - BP Auto et Assur - BP Habitat sont des produits de :

ASSURANCES BANQUE POPULAIRE IARD
Société anonyme au capital social de 30 000 000 euros
Siège Social : Chaban de Chauray, 79000 NIORT
401 380 472 RCS NIORT .
Entreprise régie par le Code des Assurances.
Assurances Banque Populaire IARD est une filiale
de Natixis Assurances.

RÉSoudre UN LITIGE

Exprimer une réclamation

Malgré notre vigilance, des insatisfactions ou des difficultés peuvent toutefois survenir.
Dans ce cas, vous pouvez exprimer votre réclamation comme suit :

- 1. Votre conseiller reste votre interlocuteur privilégié**
- 2. En cas de réclamation, vous pouvez également contacter le Service Clients de votre banque**

par courrier :
BANQUE POPULAIRE ATLANTIQUE - Service Clients
1 rue Françoise Sagan - Saint-Herblain
44919 Nantes Cedex 9

par internet : www.atlantique.banquepopulaire.fr*, rubrique « Contact »

par téléphone : 0 805 904 500 (appel gratuit depuis un poste fixe, du lundi au vendredi de 8h à 18h)

Que ce soit de votre conseiller ou du Service Clients, à défaut de réponse dans les 5 jours ouvrés, vous recevrez un accusé de réception de votre demande. Nous nous engageons alors à vous répondre sous 15 jours ouvrés. Toutefois si une analyse plus approfondie de votre dossier est nécessaire et entraîne un dépassement de délai, nous nous engageons à vous communiquer le nouveau délai, qui sauf cas très particulier ne devrait pas dépasser 2 mois (à compter de la date de réception de votre réclamation).

3. En dernier recours, le Médiateur

Enfin, lorsqu'aucune solution n'a été trouvée auprès de l'agence ou du Service Clients, vous pouvez faire appel aux services du Médiateur. Il a pour mission de rechercher une solution amiable en toute impartialité. Vous pouvez le saisir en écrivant à :

Monsieur le Médiateur de la Banque Populaire Atlantique
1 rue Françoise Sagan - Saint Herblain
44919 Nantes Cedex 9

Pour en savoir plus : consultez la charte de médiation de la Banque Populaire disponible sur notre site www.atlantique.banquepopulaire.fr.*

Vous pouvez également saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) dans le cadre d'un litige relatif aux services et placements financiers (tels que actions, obligations, OPCVM, SCPI et OPCI), à l'information des investisseurs, à l'exécution des ordres (délais, contenu), à des problèmes de tenue de compte titres. La saisie du Médiateur peut se faire soit par voie postale :

Monsieur le Médiateur de l'AMF
Autorité des Marchés Financiers
17 place de la Bourse
75082 PARIS CEDEX 02

Soit en complétant le formulaire de demande de médiation sur le site Internet de l'AMF : www.amf-france.org. La charte de Médiation de l'AMF est également disponible sur ce site.

Le Médiateur des Assurances peut être saisi de tout litige né dans le cadre du contrat d'assurance (contestation de sinistre, gestion d'un sinistre, règlement, fiscalité...). Il convient de saisir le Médiateur par courrier postal à l'adresse mentionnée dans le contrat d'assurance concerné. Si besoin, l'adhérent peut demander les coordonnées du Médiateur des Assurances au Service Clients de la Banque.

* Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès.

POUR RESTER EN CONTACT AVEC VOTRE BANQUE A TOUT MOMENT

Un conseiller à votre écoute

Pour contacter votre conseiller, demandez à votre agence son numéro de ligne directe (appel non surtaxé)

Votre pôle régional

02 72 79 40 40 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi :

8h30 / 19h00

le samedi :

8h30 / 13h00

Un accès direct à votre compte où que vous soyez et 24h/24

Par Internet, avec Cyberplus

www.atlantique.banquepopulaire.fr*

Par SMS, avec le 6 11 10 (0,35 €/SMS + le coût du SMS facturé par votre opérateur)

Par téléphone, avec Tonalité Plus (serveur vocal)

Depuis la France, au 0 821 01 01 50 (0,118 €/min)

Depuis l'étranger, au +(33) 1 41 86 24 24

* Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès.